



Calcul du Taux horaire en forfait jours

Par **LINARES Marie pierre**, le **09/03/2018 à 14:00**

bonjour

comment calcul t'on un taux horaire quand on est eu forfait jours (218) et payé sur 13 mois ?

merci

Par **janus2fr**, le **09/03/2018 à 14:03**

Bonjour,

Il n'y a pas de taux horaire en forfait jours puisqu'il n'y a pas d'horaire justement. On peut calculer un taux journalier, mais comme une journée de travail peut présenter des horaires différents, impossible de parler de taux horaire.

Par **LINARES Marie pierre**, le **09/03/2018 à 14:52**

comment calcule t on le paiement des rtt non pris dans ce cas ?

Par **P.M.**, le **09/03/2018 à 15:31**

Bonjour,

Les RTT sont normalement exprimés en jours...